

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

### Séance du 28 septembre 2021

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 22/09/2021

Présents : 18

Dont Présents non votants : 1

*L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-huit septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS*

Représentés : 1

Votants: 18

Pour: 18

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Christian BIES, Francis BOUTES, Josian CABROL, Mariette COMBES, Béatrice FALCOU, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Jean-Louis LAFAURIE, Marie LORENTE, Pierre MATHIEU, Kléber MESQUIDA, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Daniel ROGER

**Représentés :** Laurent BRUNET par Jean-Noël BADENAS

**Présents non votants :** Séverine SAUR

**Excusés :** Daniel BARTHES, Thierry CAZALS, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Jacqueline MARKOVIC, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Philippe VIDAL, Didier VORDY

**Absents :**

**Objet: Gouvernance du Pays**

#### 1- De la mission thématique à la transversalité

Considérant l'installation du nouveau Comité syndical du Pays ;

Considérant le Cadre stratégique 2014-2020 sur le « Vivre ensemble »,

Le Président propose à l'assemblée de travailler dans la transversalité et de poursuivre le travail et de décliner leurs travaux par des Comités de pilotage thématiques.

#### 2- La composition des comités de pilotage

Le Président propose de désigner pour chaque comité de pilotage

- 1 Président et un rapporteur par comité ;
- 1 membre titulaire et 1 membre suppléant du Comité syndical par communauté de communes a minima :
  - Les Avant-Monts
  - Grand Orb
  - Sud Hérault
  - Du Minervois au Caroux ;
- 1 membre titulaire et 1 membre suppléant du Comité syndical pour le Conseil départemental ;
- 1 membre suppléant du Conseil de développement (après réactivation).

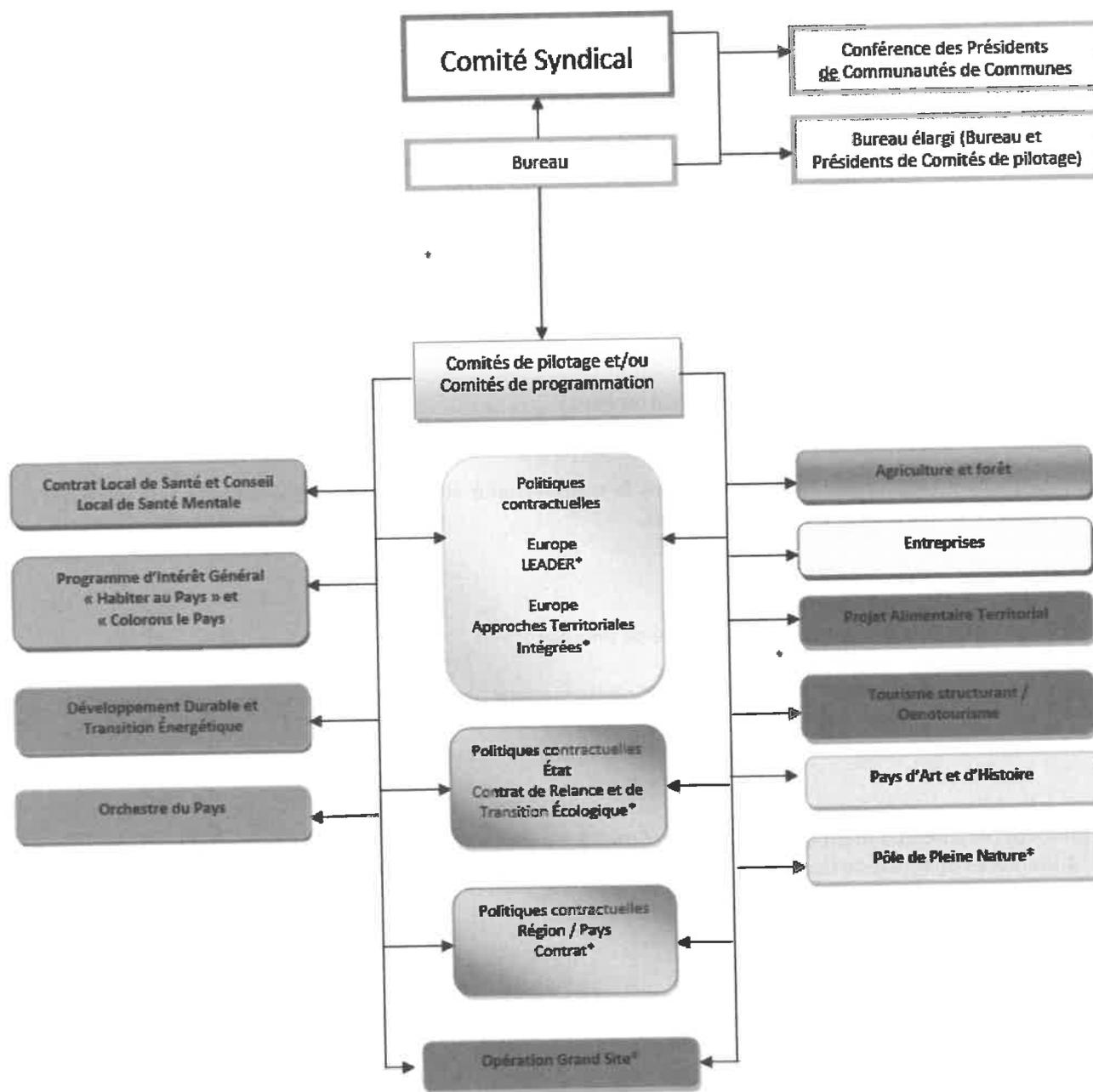
#### Les gouvernances spécifiques

Les Comités de pilotage sur les politiques contractuelles (Contrat Région et Contrat de Relance et de Transition Écologique) sont composés du Bureau, des Présidents de Comités de pilotage, des Présidents de Communautés de communes et du Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Les gouvernances de l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, Gorges de la Cesse et du Brian » et du Pôle de Pleine Nature « Montagnes du Caroux », font l'objet également de gouvernances spécifiques. Les projets étant infra et concernent deux Communautés de communes (Du Minervois au Caroux et Grand Orb) pour le Pôle de Pleine Nature et une Communauté de communes (Du Minervois au Caroux) pour l'Opération Grand Site.

La gouvernance Leader / Approches Territoriales Intégrées comprend des membres élus des Communautés de communes, du Département, de la Région, du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, du Syndicat mixte du Pays et de la Société civile.

### 3- Le schéma de gouvernance



\*gouvernances spécifiques

#### 4 Le Conseil de développement

Le principe de la participation repose sur une conception de l'action publique, où la société civile est invitée à dire, au même titre que d'autres acteurs, comment mettre en œuvre les politiques publiques. Organe de conseil et de consultation du Pays, le Conseil de développement est composé, conformément aux textes en vigueur, de « représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs », qui souhaitent s'impliquer dans son travail ; il n'est en aucun cas représentatif de l'ensemble de la société civile. « Association actuellement en sommeil », le Conseil de développement siègera dans les Comités de pilotage après sa réactivation. Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve la gouvernance du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Fait à Murviel-Les-Béziers le 28 septembre 2021,  
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président,

Jean ARCAS.



